

ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

tribunaux administratifs Question écrite n° 4062

Texte de la question

M. Hubert Grimault appelle l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur les difficultés importantes du tribunal adminisratif de Nantes. Les retards constatés dans les jugements sont de l'ordre de trois années et l'on compte pas moins de 8 000 dossiers en attente. La grogne monte en conséquence chez tous les citoyens ou collectivités qui attendent que le tribunal administratif se prononce sur leur dossier. Seule la création d'une chambre supplémentaire permettrait que ce stock de requêtes puisse être étudié dans les délais plus convenables, cette instance en comportant pour le moment quatre. Connaissant les restrictions budgétaires auxquelles il doit faire face, il l'interroge néanmoins pour savoir sous quelle échéance cette création qu'il juge prioritaire pourrait intervenir.

Texte de la réponse

Le garde des sceaux, ministre de la justice fait connaître à l'honorable parlementaire que le tribunal administratif de Nantes connaît depuis quelques années, une augmentation sensible des requêtes enregistrées : c'est ainsi qu'en 1996, 4 624 affaires nouvelles ont été déposées contre 3939 en 1995. Cette évolution a entraîné un allongement moyen d'élimination du stock qui est passé de 1 an et 11 mois en 1995 à 2 ans et 4 mois en 1996. Face à cette situation préoccupante aggravée par le décès d'un magistrat et le départ de plusieurs autres pour effectuer l'obligation statutaire de mobilité, quatre magistrats issus du recrutement sur épreuves ont été affectés à la juridiction nantaise et un emploi supplémentaire de magistrat a été créé. Ainsi le tribunal administratif comporte-t-il désormais, au total, seize magistrats. La création d'une chambre supplémentaire apparaît à terme comme l'un des éléments susceptibles de faire évoluer favorablement la situation. L'analyse de cette situation et sa comparaison avec celle d'autres juridictions permettront de déterminer la priorité à donner à cette éventualité.

Données clés

Auteur: M. Hubert Grimault

Circonscription: Maine-et-Loire (2e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 4062

Rubrique: Justice

Ministère interrogé : justice Ministère attributaire : justice

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 6 octobre 1997, page 3276 **Réponse publiée le :** 5 janvier 1998, page 97